



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2026-2027

Préparé par Sylvain Pilon
Vice-président Opérations et Expérience client
Coordonnateur des services aux personnes handicapées
Juillet 2026

Table des matières

A. INTRODUCTION.....	3
1. Mise en contexte	3
2. Mission de la Société de la Place des Arts de Montréal	3
3. Structure de la Société de la Place des Arts de Montréal	3
4. Groupe de travail et responsable du plan d'action.....	4
5. Engagements de la Société envers les personnes handicapées.....	4
6. Relations avec des organismes dédiés	7
7. Standards sur l'accessibilité du Web (SGQR 008 3.0).....	7
8. Approvisionnement en biens et en services accessibles	8
9. Développement durable	8
B. REDDITION DE COMPTES	8
C. RÉALISATIONS 2025-2026	10
D. PLAN D'ACTION 2026-2027	13
E. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION	18

A. INTRODUCTION

1. Mise en contexte

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Société de la Place des Arts de Montréal (SPDAM) doit produire, adopter et rendre public chaque année un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Ce plan permet d'identifier les obstacles liés à l'intégration des personnes handicapées, de décrire les mesures prises au cours de l'année pour répondre à la loi applicable et de détailler les mesures envisagées pour permettre une plus grande accessibilité à toute la population. Le présent plan s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la SPDAM et des plans des années précédentes.

La SPDAM a poursuivi ses actions inscrites au plan d'action 2025-2026 en vue de soutenir les besoins des personnes handicapées. Un bilan couvrant la période 2025-2026 a été produit et un plan d'action à l'égard des personnes handicapées couvrant la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 est également joint à la présente.

2. Mission de la Société de la Place des Arts de Montréal

La SPDAM a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

3. Structure de la Société de la Place des Arts de Montréal

La SPDAM relève du ministère de la Culture et des Communications. Le gouvernement du Québec nomme un conseil d'administration (CA) composé de onze (11) membres issus de divers domaines d'affaires. Le CA recommande au gouvernement du Québec la nomination ou le renouvellement du mandat d'un(e) président(e)-directeur(trice) général(e). Marie-Josée Desrochers occupe actuellement ce poste.

Le comité de direction de la SPDAM est composé de 7 vice-présidences et 2 directions :

Vice-présidences

- Affaires corporatives
- Opérations et expérience client
- Finances et administration
- Gestion des immeubles
- Marketing, ventes et communications
- Talent et culture
- Projets majeurs

Directions

- Diffusion culturelle
- Sécurité

4. Groupe de travail et responsable du plan d'action

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action sont confiées à un groupe de travail. Il est composé de sept membres relevant des vice-présidences Opérations et expérience client, Marketing, ventes et communications, Talent et culture, et Gestion des immeubles, dont les responsabilités respectives sont les suivantes :

1. Le vice-président opérations et expérience client assure le rôle de coordonnateur des services aux personnes handicapées pour la SPDAM. Il veille à la reddition de comptes et à la mise en œuvre du plan d'action. Il gère également l'équipe d'expérience client qui est la principale équipe en relation avec la clientèle handicapée. Il est également en relation avec les différents regroupements de personnes handicapées qui sollicitent et conseillent la Société;
2. La directrice de la billetterie et son équipe font partie des principaux intervenants auprès de la clientèle handicapée. Ce groupe est responsable de la vente des billets aux personnes handicapées (sièges spécifiques dans les salles vendus selon une procédure particulière pour chacune d'elles);
3. La directrice du marketing et son équipe s'assurent d'afficher les informations pratiques reliées aux services adaptés et à l'intention de la clientèle handicapée sur notre site web, infolettre. L'équipe s'assure également du respect des standards d'accessibilité du Web aux personnes handicapées (WACG 2.2);
4. Le directeur principal de la sécurité et son équipe sont responsables des plans de mesures d'urgence;
5. Le vice-président talent et culture et son équipe sont responsables des ressources humaines et des efforts de l'organisme pour favoriser l'intégration de personnes handicapées au sein du personnel de la SPDAM ;
6. Le vice-président de la gestion des immeubles et son équipe ont pour tâche de réaliser les améliorations aux installations afin de concrétiser le plan d'action de la SPDAM ;
7. La directrice principale éducation et projets spéciaux et son équipe mettent notamment en œuvre une programmation pour une clientèle à besoins particuliers.

5. Engagements de la Société envers les personnes handicapées

ENVERS NOS CLIENTS

La SPDAM, inaugurée en 1963, est un lieu emblématique de la culture à Montréal. Parmi les ajouts notables, la Cinquième salle a été inaugurée en 1992, et la Maison symphonique, un autre ajout majeur, a été achevée en 2011. Au cours des dernières années, la Place des Arts a entrepris une série de travaux visant à assurer la pérennité de ses équipements et infrastructures, particulièrement dans les grandes salles. L'équipement technique, les arrières-scènes, les foyers des salles de spectacles, l'Esplanade de la Place des Arts, les ascenseurs et les escaliers mécaniques ont connu une mise à niveau nécessaire, visant à offrir aux clients, ainsi qu'aux artistes et producteurs, une expérience de spectacle de calibre mondial.

Au fil des ans, des emplacements pour personnes à mobilité réduite ont été ajoutés dans les salles Wilfrid-Pelletier et Maisonneuve, assurant ainsi que tous les visiteurs puissent profiter des spectacles dans des conditions optimales.

De plus, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer les services offerts aux personnes handicapées, dont la modernisation des escaliers mécaniques entre la SPDAM et le Complexe Desjardins et le nouvel ascenseur pour l'édifice des théâtres. Ainsi, la Place des Arts continue de se moderniser et de s'adapter, faisant de l'inclusivité une priorité.

La SPDAM offre de nombreux services à sa clientèle restreinte :

- Un débarcadère est disponible à l'entrée située au 1600, rue Saint-Urbain;
- Des espaces de stationnement souterrains sont réservés aux détenteurs d'une vignette et un service d'ascenseur;
- Des entrées avec portes automatisées, toilettes adaptées et rampes d'accès sont installées;
- Des fauteuils roulants sont mis à la disposition du public via notre poste central de sécurité et un agent se rend disponible au besoin pour accompagner le client;
- Des places réservées pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles dans chacune de nos salles de spectacle et disponibles via notre service téléphonique; adhésion au *Programme CAL* (Carte d'accompagnement Loisir) renouvelé annuellement;
- Un comptoir abaissé et adapté pour accueillir et servir les personnes à mobilité réduite est disponible au guichet numéro 1 de la billetterie;
- Aux heures de spectacles, un préposé du service d'accueil spécialement formé est affecté au déplacement des personnes à mobilité réduite dès leur arrivée; il demeure disponible pour cette personne du début à la fin du spectacle;
- Les personnes ayant des déficiences visuelles peuvent assister aux spectacles avec leur chien guide;
- Un système de syntonisation permettant aux personnes malentendantes de capter le signal du spectacle est en place dans chacune des salles;
- Des écrans de surtitrage pour les opéras, les ciné-concerts et certaines comédies musicales sont installés à la salle Wilfrid-Pelletier;
- Des chaises surdimensionnées pour personnes avec excédent de poids sont disponibles dans chaque salle; des barres d'appui (rampes) sont disponibles facilitant l'accès aux sièges;
- Une section dédiée aux Services adaptés est disponible sur le site Internet de la Place des Arts;
- Le personnel des Services à la clientèle reçoit régulièrement une formation spéciale et complète de l'organisme *Kéroul* pour répondre aux besoins spécifiques des personnes à capacité restreinte.

ENVERS NOTRE PERSONNEL

La SPDAM souhaite être à l'écoute des besoins des personnes handicapées. Dans le respect des obligations législatives et des politiques gouvernementales qui s'appliquent, la SPDAM s'engage à améliorer l'accessibilité de ses services et de considérer, lorsque c'est possible,

l'intégration des personnes handicapées au sein de son personnel. Dans une volonté de favoriser l'intégration des personnes handicapées, à compétences égales, la SPDAM s'engage à choisir une personne handicapée qui répondra aux exigences du poste.

Également, à la suite du dépôt de son Programme d'accès à l'égalité à l'emploi à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, visant, entre autres, à promouvoir des pratiques favorisant l'intégration des employés sur le plan physique et social, la SPDAM a poursuivi ses actions en termes de reddition de comptes en vue de faire progresser le nombre de personnes identifiées comme ayant un handicap au sein de la Société.

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, des partenariats ont été établis avec plusieurs organismes spécialisés, tels qu'AIM CROIT (accompagnant les personnes présentant des limitations physiques, auditives et visuelles), L'Arrimage (soutenant celles vivant avec des troubles de santé mentale), Moelle épinière et motricité Québec (faisant la promotion de l'inclusion des personnes ayant des limitations neurologiques et physiques), ainsi que L'Étape (travaillant avec des personnes ayant des limitations auditives, intellectuelles, neurologiques, de langage, physiques, ainsi que des troubles du spectre de l'autisme). Ces collaborations ont permis d'élargir notre bassin de candidats, de mieux cibler les profils potentiels, de renforcer notre réflexion sur l'accessibilité de nos lieux de travail et d'ajuster notre approche pour favoriser une plus grande inclusion. À titre d'exemple, AIM CROIT a effectué une visite de nos installations afin d'évaluer les aménagements nécessaires et de nous aider à identifier les candidats susceptibles de s'épanouir dans notre environnement. Grâce à ces partenariats, la SPDAM a pu procéder à l'embauche et à l'intégration réussie d'un employé, tout en bénéficiant d'un soutien pour assurer son maintien en poste. Par ailleurs, les candidatures provenant des autres organismes sont en cours d'évaluation. Ces initiatives reflètent notre volonté de créer un environnement de travail à la fois plus inclusif et accessible pour toutes et tous.

ENVERS NOTRE COMMUNAUTÉ

La Place des Arts a mis sur pied en 2018 un programme intitulé « Art adapté », qui vise à permettre à des jeunes et adultes vivant avec des besoins particuliers de découvrir et d'explorer de façon dynamique les arts de la scène grâce à des ateliers pratiques et participatifs. En 2024-25, après deux éditions pilotes, il a intégré un volet Jeunesse à son programme principal. Ces ateliers d'initiation aux arts sont suivis de performances publiques dans nos espaces intérieurs. Les formes artistiques explorées sont le chant choral, la musique percussive (avec voix et approche corporelle), la danse, les jeux de mots et l'expression théâtrale. Le nombre total de participants aux deux programmes en 2024-2025 a été de 428. À la suite du dépôt en 2024 d'une recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et cocréée avec des chercheurs de l'UQAM s'intitulant *Les arts vivants pour une expérience inclusive : une évaluation de la participation au programme Art adapté offert par la Place des Arts*, la SPDAM a bonifié son programme avec des recommandations qualitatives (dont la mixité des groupes) et connu une augmentation de 24 % de plus de participants par rapport à 2023-2024. Cette dernière permet à la SPDAM de se conformer aux exigences décrétées (655-2021) et d'ajuster ses mesures d'adaptation aux situations particulières visant ces groupes. Ce programme est rendu possible grâce à la fondation de la Place des Arts.

Également, la Place des Arts collabore activement avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Partenariat du quartier des spectacles et d'autres gestionnaires d'immeubles dans le cadre d'une table de concertation et d'embauche de l'organisme Société de développement social (SDS). Ensemble, ils échangent et mettent en place les meilleures pratiques pour intervenir efficacement auprès de la clientèle itinérante.

6. Relations avec des organismes dédiés

La SPDAM a suivi les recommandations de la **Société Logique** lors des travaux effectués sur l'Esplanade visant l'accessibilité des personnes handicapées. Elle a complété également les travaux d'accessibilité universelle en vue de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux six salles de spectacle et aux différents espaces publics à partir de la station de métro Place-des-Arts avec un parcours sans obstacle.

La SPDAM participe toujours à *La route accessible*, sous l'égide de l'organisation **Kéroul**. Le protocole de participation avec l'organisme est renouvelé annuellement. La SPDAM est ainsi reconnue comme un lieu culturel offrant des facilités d'accès aux personnes handicapées. Cette participation s'accompagne d'initiatives promotionnelles dont la SPDAM bénéficie.

La SPDAM s'implique auprès de la communauté de pratique **AUDASCE**, qui a pour mission : « Créer un espace collaboratif qui soutient le développement, le partage, la sensibilisation et l'application de pratiques favorisant l'accessibilité universelle dans tous les domaines des arts de la scène. » Deux directions s'impliquent, soit la diffusion culturelle et l'expérience client. Ces directions participent aux rencontres.

De plus, la SPDAM souscrit au **Programme CAL** (Carte Accompagnement Loisir) en collaboration avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées renouvelé annuellement. Ce programme s'adresse aux personnes qui nécessitent un accompagnement lors de la visite de sites touristiques et de loisirs pour les aider à se déplacer, s'orienter, se nourrir, communiquer et socialiser. Ce programme vise des personnes ayant des incapacités significatives et persistantes (ex. déficience physique, intellectuelle, autisme, trouble envahissant du développement ou problème de santé mentale) et permet à l'accompagnateur de cette personne d'accéder au spectacle gratuitement. La remise d'un billet de faveur à l'accompagnateur d'un détenteur de la CAL dépend des places offertes pour cette fin par le fournisseur d'événement.

7. Standards sur l'accessibilité du Web (SGQR 008 3.0)

Le site Web de la Place des Arts (portion vitrine du site de la SPDAM) répond en partie aux standards d'accessibilité du Web aux personnes handicapées (WACG 2.2), et en partie à ces standards spécifiques :

- Standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web : une évaluation sera faite en cours d'année pour valider que tous les fichiers multimédias sont accessibles, ils le sont présentement en grande majorité.
- Standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable : une évaluation des documents téléchargeables sera faite en cours d'année pour identifier les manquements, apporter les changements nécessaires et offrir de l'assistance si non conforme.

8. Approvisionnement en biens et en services accessibles

La SPDAM tient compte de l'accessibilité universelle lors des achats et de la location de biens et de services, ainsi que dans le cadre de ses appels d'offres, lorsque requis (exemple : entretien des ascenseurs et des portes automatiques).

9. Développement durable

La SPDAM adhère aux orientations et objectifs de la stratégie gouvernementale de développement durable. Formation des employés, mesures d'économie d'énergie, gestion des matières résiduelles, certifications, services aux usagers et engagement sociocommunautaire. Ces champs d'intervention sont rassemblés dans le plan de développement durable de la SPDAM et s'inscrivent en complémentarité avec les actions du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

B. REDDITION DE COMPTES

2025-2026	Salles de spectacle - Place des Arts
# de représentations et événements	1 128 représentations et événements
# de visiteurs	1 063 388 spectateurs

Quelque 42 places pour les personnes à mobilité réduite (sièges prévus à cet effet) sont rendues disponibles dans les salles de la SPDAM chaque soir. En plus de ces sièges, de nombreuses personnes à mobilité réduite utilisent le service d'aide disponible à l'entrée de chacune des salles.

Au total en 2025-2026, ce sont 1 063 388 personnes qui ont participé à 1 128 représentations et événements tenus à la Place des Arts. Au cours de cette année, 12 837 personnes ont utilisé le service d'aide aux personnes à mobilité réduite lors des spectacles.

Pour l'exercice 2025-2026, la direction de l'expérience client de la Place des Arts a résolu 14 plaintes, dont une part importante concernait les escaliers mécaniques menant au Complexe Desjardins. L'ensemble des plaintes ont été traitées à la satisfaction de la clientèle. En novembre 2025, la SPDAM a également reçu la confirmation que la plainte déposée en 2024 auprès de la Commission des droits de la personne n'a pas fait l'objet d'un recours puisque la Commission a jugé préférable de fermer le dossier.

Le Programme *Art adapté, volet Adultes*, a permis à 313 adultes vivant avec des enjeux de diversité capacitaire (troubles de santé psychologique, limitations physiques, sensorielles ou intellectuelles, autisme, etc.) et/ou qui sont en situation d'exclusion sociale, d'explorer les arts de la scène (chant, danse, musique) par des ateliers et des performances devant public. Bien que le *volet Jeunesse* ait débuté en mars 2026 avec les premiers ateliers, les chiffres finaux (ateliers, représentations, participants) seront comptabilisés en 2026-2027 puisque la majorité des activités sera déployée en avril 2026. Enfin, fait notable, la Place des Arts a produit le 9 décembre 2025 la première édition de *Place à l'Art adapté*, un événement de reconnaissance du travail des participants en soirée : une centaine de personnes (familles, chercheurs, parties prenantes) ont ainsi assisté à une prestation unique de 3 organismes

impliqués au *volet Adultes* (Centre Communautaire Radisson, Théâtre Aphasique et Santé mentale Québec Rive-Sud ainsi qu'Un Prolongement à la Famille).

De plus, la Place des Arts a accueilli, en mai 2025, une représentation audiodécrite de *Paul à la maison* par DUCEPPE, au théâtre Jean Duceppe. En septembre 2025, le résident, Opéra de Montréal, a fait une activité pour les malvoyants lors de la représentation du 8 février 2025, de *L'enfant et les sortilèges*. Finalement, notre résident Les Grands Ballets Canadiens a offert une activité de ballet décontracté, une formule de représentation adaptée et plus inclusive, pensée pour des publics ayant des besoins variés ou qui peuvent trouver une représentation classique trop rigide : personnes neurodivergentes, avec TSA, déficience intellectuelle, anxiété, troubles sensoriels, familles, etc. Bien que ces activités ne soient pas réalisées par la SPDAM, il est important de les souligner. Dans le même ordre d'idée, le 21 mars dernier, Danse Danse, l'organisation artistique et compagnie associée à la SPDAM, a programmé l'œuvre *Nuit*, de La Compagnie de la Citadelle au Théâtre Maisonneuve. Les représentations prévoyaient un système d'audiodescription.

C. RÉALISATIONS 2025-2026

Obstacle : Accessibilité des lieux				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées transitant entre la SPDAM et le Complexe Desjardins	Remplacement des escaliers mécaniques menant au Complexe Desjardins	VP Gestion des immeubles et VP Opérations et expérience client	Rénovations	Complété, novembre 2025 et mars 2026

Obstacle : Méconnaissance des obstacles auxquels peuvent être confrontées les personnes handicapées fréquentant la Place des Arts				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Poursuite de la formation des préposés assistant les personnes handicapées afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation	VP Opérations et expérience client	Formation	En continu
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Participation d'un membre du comité à un webinaire sur <i>L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.</i>	Vice-président opérations et expérience client	Formation	Complété Printemps 2025
Informier et sensibiliser la clientèle	Renouveler la certification <i>Kéroul, Route accessible</i> de la Maison symphonique	Vice-président opérations et expérience client	Visite complète des lieux	Complété en avril 2025

Obstacle : Méconnaissance des entreprises favorisant l'intégration des personnes handicapées				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers des immeubles de la SPDAM, son service de sécurité et les personnes itinérantes	Poursuivre les efforts avec un organisme spécialisé (Société de développement social) pour soutenir l'équipe de sécurité dans des cas de détresse psychosociale	Dir. Sécurité	Intensification des fréquences et collaborations	En continu
Encourager la dotation des personnes ayant un handicap	Poursuivre nos efforts de recrutement auprès des organismes dont la mission est de favoriser l'employabilité des personnes ayant un handicap	VP talent et culture	Application du programme	En continu
Informers et sensibiliser les personnes concernées	Assurer la formation des intervenant(es) selon le plan d'évacuation en cas d'urgence spécifiquement pour les groupes d'Art adapté	Dir. Éducation et projets spéciaux et Sécurité	Formation du personnel d'art adapté	Dorénavant, en continu lors d'arrivée de nouveaux intervenants
Informers les personnes handicapées de l'existence d'un service de taxi adapté	Faire connaître le service de taxi adapté (taxelco), dans le courriel préspectacle	VP Marketing, ventes et communications	Présence de l'offre dans les courriels préspectacles	Non complété, suspension de l'offre de la part de taxelco

Obstacle : Accessibilité des biens et des services				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Continuer l'accessibilité universelle lors d'achat de biens et services.	Lors de l'achat ou de la location de biens et de services, tenir compte dans le processus de leur accessibilité et aux personnes handicapées	VP Gestion des immeubles	Présence du critère d'accessibilité dans les demandes d'achat ou de location	En continu
Meilleure accessibilité aux spectacles avec une mise à jour du système malentendant	Trouver le nouveau système pour malentendants, plus adapté aux 5 salles de la SPDAM afin d'actualiser celui en place	VP Opérations et expérience client	Rapport comparatif des systèmes	Complété, hiver 2026

Obstacle : Accessibilité à des activités spécifiques				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Poursuivre la participation sociale des personnes handicapées	Programme Art adapté, profil Adultes	Dir. Éducation et projets spéciaux	Activités	127 activités, 1319 participants (le programme 25-26 se poursuit jusqu'en mai 2026)
	Programme Art adapté, profil Jeunesse	Dir. Éducation et projets spéciaux	Activités	Les activités ont été déplacées en avril-mai 2026

Obstacle : Accessibilité à l'information et aux documents				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Poursuivre l'application des normes sur l'accessibilité du site web pour les personnes handicapées	Obtention du rapport d'accessibilité du nouveau site web et application des recommandations du rapport	VP Marketing, ventes et communications	Recommandation appliquée	Rapport obtenu
Sensibiliser les employés de la SPDAM	Faire visionner la vidéo sur l'accès aux documents et aux services offerts au public	VP Talent et culture	Vidéo visionnée par tous les directeurs	Complétée,

D. PLAN D'ACTION 2026-2027

Obstacle : Accessibilité des lieux				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées transitant via le P1	Ajout de bouton-poussoir afin d'ouvrir les portes automatiquement menant à l'ascenseur du P1 (3 niveaux)	VP Gestion des immeubles et VP Opérations et expérience client	Préparer les devis et analyse de coûts en vue des travaux	Mars 2027
Améliorer l'accessibilité pour les personnes vivantes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme	Ajout de kits sensoriels dans nos salles, lesquels seront disponibles sur demande	VP Opérations et expérience client	Kits disponibles à la clientèle	Décembre 2026

Obstacle : Méconnaissance des obstacles auxquels peuvent être confrontées les personnes handicapées fréquentant la Place des Arts				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Poursuite de la formation des préposés assistant les personnes handicapées afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation	VP Opérations et expérience client	Formation	En continu
Informier et sensibiliser la clientèle	Participation d'un membre de l'équipe à la communauté de pratique de l'Accessibilité universelle en culture (AUDASCE)	VP Opérations et expérience client et Dir. Éducation et projets spéciaux	Nombre de participation aux rencontres	Mars 2027
Informier et sensibiliser la clientèle	Participation à la 30e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées	Dir. Éducation et projets spéciaux	1 représentation en chant choral avec deux organismes participants	Juin 2026
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Assurer la diffusion de la capsule « accueillir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme » auprès des employés de l'Accueil	VP Opérations et expérience client	Diffusion de la capsule sur l'intranet des employés de la SPDAM	Mars 2027

Obstacle : Méconnaissance des entreprises favorisant l'intégration des personnes handicapées				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers des immeubles de la SPDAM, son service de sécurité et les personnes itinérantes	Poursuivre les efforts avec un organisme spécialisé Société de développement social (SDS) pour soutenir l'équipe de sécurité dans des cas de détresse psychosociale	Dir. Sécurité	Maintien de la collaboration	En continu
Encourager l'embauche des personnes ayant un handicap	Poursuivre nos efforts de recrutement auprès des organismes dont la mission est de favoriser l'employabilité des personnes ayant un handicap en sensibilisant les équipes	VP Talent et culture	Application du programme	En continu
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Assurer la formation des intervenant(es) selon le plan d'évacuation en cas d'urgence spécifiquement pour les groupes d'Art adapté	Dir. Éducation et projets spéciaux et Sécurité	Formation du personnel d'art adapté	En continu

Obstacle : Accessibilité des biens et des services				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Continuer l'accessibilité universelle lors d'achat de biens et services.	Lors de l'achat ou de la location de biens et de services, tenir compte dans le processus de leur accessibilité et aux personnes handicapées	VP Gestion des immeubles	Présence du critère d'accessibilité dans les demandes d'achats ou de locations	En continu
Meilleure accessibilité aux spectacles avec une mise à jour du système pour malentendants	Implanter le nouveau système choisi pour malentendants, plus adapté aux 5 salles de la Place des Arts afin d'actualiser celui en place	VP Opérations et expérience client	Système implanté et testé	Mars 2027

Obstacle : Accessibilité à des activités spécifiques				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Mettre en valeur le programme Art Adapté à travers un événement de célébrations	Produire l'événement privé « Place à l'art adapté » et inviter les parties prenantes à voir le travail de cocréation des participants	Dir. Éducation et projets spéciaux	1 événement	Décembre 2026
Poursuivre la participation sociale des personnes handicapées	Programme Art adapté, profil adultes	Dir. Éducation et projets spéciaux	Activités	Printemps 2026 Automne 2026 Hiver 2027
	Programme Art adapté, profil jeunesse	Dir. Éducation et projets spéciaux	Activités	Printemps 2026

Obstacle : Accessibilité à l'information et aux documents				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Bonifier l'information disponible sur notre site web en lien avec les différents services accessibles par salle	Ajouter des détails sur le site web de la Place des Arts concernant l'accessibilité des services par salle	Dir. Marketing	Modification sur le site web	Mars 2027
Valider l'accessibilité des infolettres de la Place des Arts	Effectuer un audit des infolettres pour améliorer l'accessibilité si nécessaire	Dir. Marketing	Rapport d'audit	Mars 2027
Application des modifications à la suite de l'audit d'accessibilité du site web	Mettre en place les solutions à la suite de l'audit	Dir. Marketing	Recommandations appliquées	Mars 2027

Conclusion

La SPDAM aspire à offrir aux personnes handicapées des services et des infrastructures adaptés à leurs besoins. Le groupe de travail soutenu par les différents services de la SPDAM vise également à optimiser la mise en œuvre du plan d'action 2026-2027. La Société continuera d'être à l'écoute des besoins des personnes handicapées et tiendra compte de leurs préoccupations dans la planification des travaux et des services offerts à la SPDAM en vue d'assurer l'atteinte des objectifs.

E. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action a été adopté par le Comité de direction en date du 8 juillet 2026. Il est disponible en format PDF sur le site Internet de l'organisation www.placedesarts.com sous la rubrique *Lois, règles et politiques*. Par ailleurs, un exemplaire est transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec.

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts peuvent être adressés à :

Sylvain Pilon
Vice-président Opérations et Expérience client
Société de la Place des Arts de Montréal
260, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Y9
spilon@placedesarts.com